

Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 13 mai 2019



Mairie de Saint Arnoult
Mr le Maire Jean-Claude HUSSON
Place du Jeu de Paume
78730 Saint en Yvelines

Objet : Avenir de la cordonnerie et du café suite vente galerie commerciale des Remparts

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal du 26 mars 2019, vous avez affirmé que les deux commerces touchés par la vente par la mairie de la galerie commerciale des Remparts bénéficieraient de la part de l'acquéreur comme précédemment de la part de la mairie de baux commerciaux 3/6/9 pour la poursuite de leurs activités.

Pouvez-vous s'il vous plait nous préciser qui s'est engagé et/ou s'engage en ces termes sur cette poursuite d'activité et le renouvellement des baux commerciaux, est-ce un engagement sous orale ou écrite ?

Vous engagez-vous personnellement en ce sens ?

S'il s'agit d'une forme écrite, merci par avance de bien vouloir nous en faire parvenir une copie

Merci par avance de la réponse que vous donnerez à cette demande citoyenne.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Antoine Pujol
Président de l'association Comités de Quartiers

Association loi 1901 « **Comités de Quartiers** » - 36 rue Basse 78730 Saint Arnoult en Yvelines

Site internet : www.comites-de-quartiers.org Contact : info@comitesdequartiers.org

